

Nouveau à Bordeaux-Pessac CARISTE D'ENTREPÔT

280h/350h (période en entreprise optionnelle)

Accessible en contrat de professionnalisation et éligible au CPF



Le métier

Le/la cariste d'entrepôt :

- Conduit des chariots de manutention industrielle à conducteur porté des catégories 3 et 5.
- Vérifie le bon fonctionnement et l'adéquation aux opérations de manutention.
- Signale toute anomalie aux personnes concernées.
- Déplace des marchandises dans le stock ou sur les zones de réception et d'expédition afin de les mettre à disposition des autres opérateurs.
-
-
- Stocke et déstocke dans des rayonnages à palettes.
- Charge et décharge les camions ou remorques, contrôle les marchandises et leur emballage.
- Saisit et valide les données relatives aux déplacements des produits à l'aide de terminaux informatiques fixes, embarqués ou portables.
- Respecte les procédures de sécurité, de sûreté, de qualité et de protection de la santé au travail.

Aptitudes souhaitées : maintenir son attention dans une activité répétitive, porter occasionnellement des charges, développer une démarche sécurité relative à la conduite et à la circulation.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter et d'avoir une expérience de la conduite.

Objectif de la formation

Réaliser et valider les opérations de stockage et de déstockage en conduisant en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégories 3 et 5.

» Programme

La formation se compose d'un module, complété par 1 période en entreprise optionnelle (70 heures).

Période d'intégration (35 heures) :

Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

Module 1. Réaliser et valider les opérations de stockage et déstockage en conduisant en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégories 3 et 5 : (175 heures)

- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée **(28 heures)**
- Réaliser les opérations de vérification et de maintenance de premier niveau sur des chariots de manutention industrielle de catégories 3 et 5, et alerter en cas d'anomalie **(21 heures)**
- Réaliser, seul et en relais, les opérations de manutention avec un chariot de catégorie 3 dans le respect des règles de qualité et de sécurité **(42 heures)**
- Réaliser, seul et en relais, les opérations de manutention avec un chariot de catégorie 5 dans le respect des règles de qualité et de sécurité **(35 heures)**
- Rechercher, consulter, saisir et valider les données relatives aux opérations logistiques dans le système informatique **(21 heures)**
- Corriger et signaler les anomalies sur les produits, les supports de charges et les espaces de stockage **(28 heures)**

Période en entreprise optionnelle (70 heures)

Période de synthèse et validation CACES 3 et 5 (35 heures)

Période de certification (35 heures)

» Validation

Cette formation permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de cariste d'entrepôt. L'obtention du titre professionnel de cariste d'entrepôt dispense du CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) de catégorie 3 et 5 pendant 5 ans.

**Besoin d'un devis ? d'une information ?
Contactez-nous au 05 56 17 39 76**